



**SAISON 2016-2017
INSCRIPTION NATATION
ROC-Compétition ROYAN**



N° de Licence :
 Nom : Prénom : Sexe : M / F
 Date de Naissance : / / Lieu : Nationalité :

Coordonnées des parents ou responsable légal

Nom (si différent du nom de l'enfant) :
 Adresse :
 Code postal : Ville :
 Tél. maison : Tél. portable 1 : Tél. portable 2 :
 E-mail :

J'accepte de recevoir des documents du club par e-mail

Parents, êtes-vous officiel ? NON A B C Si non, voulez-vous le devenir ? Oui NON

Etes-vous prêt à donner de votre temps pour certaines compétitions : Oui NON

HORAIRES Compétition (2006-2002) Pour cette saison, votre enfant aura les horaires* suivants :

Lundi	Jeudi	<u>Votre enfant devra être présent les lundis et Jeudis.</u> <u>Au cas où la présence observée passerait à une séance hebdomadaire, votre enfant serait dirigé vers le groupe Ados</u>
17h30-18h30	17h30-18h30	

* Les horaires ci-dessus sont indicatifs (sous réserve de modification de nos créneaux d'utilisation des piscines par la mairie de Royan.)

Attention Les parents ne sont pas autorisés à venir sur le bassin.

PAIEMENT (uniquement par chèque (s))

Chèque(s) à l'ordre de ROC Natation, daté(s) du jour d'inscription (interdiction d'antidater). Maximum de 3 chèques par adhérent dont le premier d'un montant minimum de 50 € et les deux autres de la différence à votre convenance.			Prénom
	1er adhérent 150 euros		
	2ème adhérent 130 euros		
	3ème adhérent 110 euros		

Pour une meilleure gestion des dossiers, nous vous remercions de bien vouloir établir un règlement par adhérent (pas de cumul).

Titulaire du ou des chèques (s) : Nb de chèques :

DROIT A L'IMAGE

Je soussigné(e)..... donne l'autorisation au ROC Natation de prendre des images de moi ou de mon enfant ; et de les utiliser et/ou diffuser (sur son site Internet, expositions de photo , diaporamas, journal du club, médias.....)

Refus du droit à l'image Acceptation du droit à l'image

Fait à..... Le.....

Signature (du représentant légal pour les mineurs)

Aucun remboursement ne sera effectué en cours de saison à la demande de l'adhérent au-delà du deuxième mois suivant l'inscription. Sauf pour déménagement sur justificatif. Dans ce cas, il sera retenu une somme équivalente au montant de la licence, des frais d'adhésion, et une somme en prorata des mois effectués.

Nouvelle disposition relative au certificat médical :

<http://www.sports.gouv.fr/pratiques-sportives/pratique-securite/securite-sur-la-voie-publique/article/Le-certificat-medical>

- JOINDRE**
- 1 Certificat médical d'aptitude à la pratique de la natation en compétition en cas de nouvelle inscription
 - Vos chèques de règlement
 - Le formulaire FFN 2017 de renseignement et d'assurance (Licence FFN)
 - Le droit à l'image

